

Année 2012 N° 19

OCTOBRE-NOVEMBRE
DECEMBRE



CEREMONIE DES VŒUX 2013



COMMUNE DE SAINT SULPICE LES FEUILLES

Les feuilles de Saint Sulpice

Mes Chers Concitoyens,

En ce début d'année, comme le veut la tradition, les Conseillers Municipaux, les employés communaux et moi-même vous présentons tous nos vœux de bonne santé, de bonheur et de réussite dans vos projets et démarches que vous entreprendrez dans les mois à venir.

Le contexte économique est particulièrement difficile. Les dirigeants politiques de tous les pays sont confrontés au phénomène de la mondialisation voulue par le monde de la finance et les multinationales. Ces dirigeants sont impuissants face aux grandes orientations prises dans des sphères extérieures au monde politique traditionnel.

Ainsi, régulièrement, la une de la presse annonce des plans de licenciements ou des délocalisations de nos unités de production dans des pays où le coût de la main d'œuvre revient moins cher qu'en France. Ces opérations sont justifiées par l'incontournable « rentabilité de l'outil de travail » au détriment des hommes et des femmes qui ont apporté tout leur savoir-faire, leur expérience et leur courage pendant de très nombreuses années au service de l'entreprise.

Aussi, dans nos Communes et tout particulièrement dans notre ruralité nous devons être vigilants quand nous faisons nos courses quotidiennes, quand nous effectuons des travaux dans notre maison, quand nous cherchons un fournisseur, en nous adressant à nos artisans et commerçants locaux. En les faisant travailler vous contribuez au maintien de l'activité économique sur notre territoire, au maintien de l'emploi, au maintien d'un service de proximité.

Il en va de même pour les services publics : la Poste (courrier), le Centre des Finances Publiques, les établissements scolaires, les services du Conseil Général, de la Mairie, la Gendarmerie, les services d'aide à la personne...

L'activité associative bénévole contribue à la création de liens entre les générations sans distinction d'origine sociale.

Nous devons plus que jamais être solidaires et créatifs pour combattre la morosité actuelle. Je suis persuadé que nous continuerons notre marche en avant pour que notre Commune accueille de nouveaux habitants.

Bonne et Heureuse Année à tous.

Le Maire : H. BERNARD

Commune de SAINT SULPICE LES FEUILLES

CONSEIL MUNICIPAL

Procès Verbal de la Séance du 27 Septembre 2012.

Le Conseil Municipal s'est réuni, en session ordinaire, le 27 Septembre 2012 à 20 Heures 30, selon convocation du 17 Septembre 2012, sous la présidence de M. Hervé BERNARD, Maire.

Absents : FILLOUX Catherine – DESNOELLE Fabien

Pouvoirs de Catherine FILLOUX pour Nelly CARMASOL
Fabien DESNOELLE POUR Michel DONY

M. Alain JOUANNY a été élu secrétaire de séance.

I – Approbation du Procès-Verbal du 4 Juillet 2012

Après la lecture du procès-verbal du 4 Juillet 2012, Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux s'ils ont des observations à formuler.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ce procès-verbal.

II – Modification de l'Ordre du Jour

M. Alain JOUANNY demande de modifier l'ordre du jour en y ajoutant le renouvellement du Conseil des Jeunes.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette modification de l'ordre du jour.

III – Travaux de renforcement du réseau AEP : Choix de l'entreprise

Renforcement du réseau d'eau potable et reprise des branchements particuliers

M. DONY rappelle qu'il s'agit de la conduite d'eau principale qui part du château d'eau de Puifferat et qui alimente le Bourg (Rue Charles Ferrant).

Une première tranche de travaux a été décidée en début d'année par le Conseil Municipal, pour la pose de tuyaux PVC O 160 et la reprise des branchements, du carrefour devant la Mairie jusqu'au carrefour avec l'Avenue de La Pérelle.

Le marché sera passé selon la procédure adaptée.

3 entreprises ont été consultées, selon un cahier des charges établi par la SAUR :

Cise TP 80 967.14 €HT 96 386.70 €TTC

SOPCZ 83 349.20 €HT 99 685.76 €TTC

HEBRAS Travaux Publics 82 615.15 €HT 98 807.72 €TTC

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de confier ces travaux à Cise TP.

Pose de canalisation d'assainissement PVS CR O 315

Il explique qu'il faut profiter des travaux de renforcement du réseau AEP, Avenue Charles Ferrant, pour, dans le même temps, réaliser les travaux d'assainissement : récupération des eaux usées du regard situé au carrefour de la Rue Charles Ferrant avec l'Avenue de La Pérelle jusqu'au regard situé Rue Charles Ferrant (au niveau de chez M. AUDOUX), soit environ 80 m de canalisation.

Les 3 mêmes entreprises ont été consultées pour ces travaux :

Cise TP 5 458.00 €HT 6 527.77 €TTC

SOPCZ 5 747.90 €HT 6 874.49 €TTC

HEBRAS Travaux Publics 5 579.40 €HT 6 572.96 €TTC

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de confier ces travaux à Cise TP.

IV – Renouveaulement du Conseil Municipal des Jeunes

M. Alain JOUANNY explique que le Conseil Municipal des Jeunes a été élu pour 2 ans, et que son mandat est terminé.

Il demande si le Conseil Municipal est d'accord pour le renouveler, et précise que puisque le Conseil Municipal des Jeunes est élu pour 2 ans, il serait préférable de ne pas y intégrer les jeunes de 3^e qui, au bout d'un an quittent le Collège et St Sulpice.

Si le Conseil Municipal des Jeunes est renouvelé, il travaillera différemment : au lieu de se réunir par commission, il se réunira en entier et moins souvent.

M. le Maire propose de demander à Mme Claire TOURNAIRE, animatrice de la Communauté de Communes Brame-Benaize, d'intervenir auprès du CMJ.

Le Conseil Municipal, considérant que le Conseil Municipal des Jeunes est une éducation à la citoyenneté, et que le précédent avait un projet de terrain multisport, à l'unanimité,

1. décide de le renouveler

2. dit que, participeront à ce Conseil Municipal des Jeunes, les élèves du CE1 jusqu'à la 4^e

3. autorise le Maire à demander à Mme TOURNAIRE d'intervenir.

V – Demandes de subventions 2013

M. le Maire propose de demander des subventions au Conseil Général, dans le cadre des C.T.D. pour :

- 1) Renforcement du réseau AEP et Assainissement Avenue Charles Ferrant
- 2) Réfection du court de Tennis
- 3) Terrain multisports.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a déposé ces dossiers de demandes de subvention auprès du Conseil Général.

VI – Choix du fournisseur énergie fioul/gasoil

Il explique qu'il est nécessaire de passer un marché, selon la procédure adaptée pour la fourniture de fioul et gasoil pour les tracteurs.

Les prix seront facturés selon les cours du jour de livraison moins les remises.

3 entreprises ont été consultées :

Entreprise ROBY remise de 12 €/m³

PICOTY SA remise de 20 €/m³

MARLIM remise de 35 €/m³

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de signer un marché avec MARLIM à compter de ce jour jusqu'au 31 Décembre 2013.

VII – Succession BECCA VIN : prix de vente

M. le Maire rappelle que la procédure des biens sans maître des immeubles de la succession BECCA VIN est arrivée à son terme.

M. LAURENT et Mme QUERAUD souhaitent les acquérir ; il convient d'en fixer le prix.

M. le Maire propose que le prix de vente soit le prix de revient de l'opération : frais d'actes + diagnostic amiante + frais annexes éventuels.

Chaque acquéreur paiera au prorata de la surface acquise.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces propositions.

IX – Restauration Scolaire : signature convention ; tarification des repas des collégiens.

M. le Maire rappelle que lors de sa séance du 4 Juillet dernier, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement à la mise en vigueur du tarif social pour la restauration scolaire des Collégiens.

Il informe qu'il a rencontré Mme SURTET, Chef de service Affaires Financières au Pôle Education Jeunesse du Conseil Général, afin de préciser les conditions de mise en œuvre du tarif social :
5 facturations par an (Toussaint, Noël, Février, Avril, Juillet)

Il convient d'établir un tarif par repas.

Actuellement, la restauration scolaire des collégiens est facturée au trimestre (3 fois par an).
Selon la tarification actuelle, le prix du repas est de 3.28 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

1. Décide de fixer le tarif du repas des collégiens à 3.28 € le repas

Ce tarif sera revu chaque année le 1^{er} Janvier selon l'indice des prix à la consommation hors tabac,

2. Autorise le Maire à signer la Convention avec le Conseil Général.

X – Choix du transporteur pour l'activité piscine de l'école élémentaire

M. le Maire rappelle que comme chaque année, les enfants de l'Ecole Elémentaire iront à la piscine de LA SOUTERRAINE.

Il a demandé des devis aux transporteurs :

GEFLEUR 89.95 € par déplacement

LAVALADE 138 € par déplacement

MOREAU 140 € par déplacement

THURET 78.50 € par déplacement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir l'entreprise THURET pour le transport à la piscine.

XI – Personnel Communal

Participation employeur à la protection sociale des agents

M. DONY informe le Conseil Municipal que depuis le Décret n° 2011-1474 du 8 novembre 2011, les collectivités territoriales peuvent participer à la protection sociale de leurs agents : santé et/ou prévoyance.

Il précise que la participation employeur est possible selon 2 procédures au choix :

La « labellisation » : chaque agent souscrit un contrat auprès de l'organisme de son choix, si celui-ci est labellisé au niveau national, il bénéficiera de l'aide de son employeur.

La « convention de participation » : la collectivité engage une procédure de mise en concurrence pour sélectionner un organisme, les agents sont libres d'y adhérer ou non, mais seuls les adhérents à cet organisme bénéficieront de la participation de l'employeur.

Il demande au Conseil Municipal s'il est d'accord sur le principe de la participation employeur et si oui, selon quelle procédure et pour quel(s) risque(s), et précise que l'avis émis ce jour, sera transmis à la Commission Technique Paritaire qui rendra un avis.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

1. Se déclare favorable à la participation employeur pour le risque « prévoyance »

2. choisit la procédure de labellisation

3. dit que le montant de la participation employeur sera déterminé lors d'une prochaine séance, après avis de la C.T.P.

Prise en charge de l'assurance spécifique « métiers de l'éducation »

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il serait souhaitable que les agents communaux intervenant auprès des enfants (garderie, surveillance de cour...) aient une assurance spécifique.

Il propose que ces cotisations d'assurance soient prises en charge par la Commune.

Le Conseil Municipal adopte cette proposition.

XII – Participation financière à l'Association Cantonale de Maintien à Domicile

M. le Maire informe qu'il a reçu un courrier de l'ACMD demandant le versement de la participation de la Commune : 2.85 €par habitant, soit 3 659.40 €pour 1 284 habitants.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal autorise le versement de 2.85 € par habitant à l'ACMD, mais selon les chiffres INSEE de la population soit 1 255 habitants (population légale 2009).

XIII – Cours de Musique : Demande location de salle

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu un courrier de Mme Florence DUPONT, Professeure de Musique, micro-entrepreneur, qui souhaite louer la salle des anciennes écoles pour donner des cours de musique le lundi après-midi et le mercredi après-midi.

Le Conseil Municipal fixe le loyer de cette salle à 50 €par mois et demande que Mme DUPONT assure ce local.

INFOS

Gala de l'accordéon

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu Nicolas VIOLET. Celui-ci souhaite organiser un Gala de l'accordéon les 29 et 30 Juin 2013 sur le terrain communal Rte de St-Hilaire.

Il lui a donné l'autorisation, sous réserve de respecter les mêmes horaires que cette année, et le paiement d'une location des chapiteaux de 250 €pour le week-end.

Exposition canine

M. le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'un courrier du Président du Club du Griffon Vendéen, qui souhaite organiser une exposition nationale les 18 et 19 mai 2013 sur le terrain communal Rte de St Hilaire.

Il demande l'avis du Conseil Municipal.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, décide de mettre à disposition du Club du Griffon Vendéen, les installations (terrain, chapiteaux, tables, bancs...) du terrain situé Rte de St Hilaire dans les mêmes conditions que pour le Gala de l'accordéon, soit 250 Euros le week-end.

CONSEIL MUNICIPAL

Procès Verbal de la Séance du 4 Décembre 2012.

Le Conseil Municipal s'est réuni, en session ordinaire, le 4 Décembre 2012 à 20 Heures 30, selon convocation du 22 Novembre 2012, sous la présidence de M. Hervé BERNARD, Maire.

Absents : CARMASOL Nelly – PINARDON Monique

Pouvoirs de Nelly CARMASOL pour Catherine FILLOUX
Monique PINARDON pour Patricia MARTIN

M. Alain JOUANNY a été élu secrétaire de séance.

I – Approbation du Procès-Verbal du 27 Septembre 2012

Après la lecture du procès-verbal du 27 Septembre 2012, Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux s'ils ont des observations à formuler.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ce procès-verbal.

II – Modification de l'Ordre du Jour

M. le Maire explique que :

1) vu les travaux en cours de renforcement du réseau d'eau potable et pose de canalisations d'assainissement Rue Charles Ferrant, des travaux complémentaires concernant le raccordement au réseau d'assainissement des riverains sont à envisagés ;

2) Maître BRUOT-LEDAY souhaite que le prix de vente des biens de la succession BECCAVIN soit précisément fixé par le Conseil Municipal,

3) une classe découverte sera organisée, en Janvier, il convient d'autoriser le Maire à signer la convention.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ces modifications de l'ordre du jour.

III – Demandes de subventions D.E.T.R.

Monsieur le Maire propose de présenter les mêmes dossiers de demandes de subvention que pour les C.T.D. :

Réfection d'un court de tennis

Réalisation d'un terrain multisports.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces propositions.

IV – Achat d'une sono portable et de panneaux d'affichage

M. Alain JOUANNY, responsable de la Commission Communication, rappelle que depuis plusieurs années, il est question d'acquérir une sono portable qui serait nécessaire lors de certaines cérémonies.

Il propose l'achat d'une sono portable 80 w avec lecteur DVD, MP3, entrée USB, 2 micros à main et 2 micros à tête, fonctionnant sur secteur ou sur batterie, au prix de 745 €TTC.

Concernant les panneaux d'affichage, il a contacté plusieurs sociétés : le meilleur prix, 815.19 €H.T. les 2 panneaux. L'un sera fixé sur le mur de l'école, l'autre sur poteaux pourra être installé dans un village.

La gestion des clés se fera par les Elus ou les employés communaux. Il faut envisager d'adapter la même serrure pour tous les tableaux d'affichage.

Monsieur le Maire dit que l'année prochaine, au Budget, il faudra prévoir l'achat d'autres vitrines pour étendre l'implantation du dispositif d'information.

Le Conseil Municipal, accepte ces propositions.

V – Indemnités de conseil aux comptables

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu le décompte de l'indemnité de conseil 2012 allouée aux comptables du Trésor :

Mme VENNAT : 275.20 €

Mme RABILLER : 233.49 €

Le Conseil Municipal décide de verser 80 % du montant de l'indemnité de conseil aux comptables

VI – Participation financière au contrat « Prévoyance » du personnel communal

M. le Maire informe qu'il a reçu un avis favorable du Comité Technique Paritaire pour la participation employeur à la protection sociale des agents communaux pour le risque « Prévoyance » selon la procédure de labellisation.

Il informe que la majorité des agents ont souscrit à un contrat collectif auprès de la M.N.T., un agent a refusé d'y souscrire, un autre bénéficiaire de la même prestation auprès d'un autre organisme d'assurance labellisé.

Il propose de participer à hauteur de 10 € par agent et par mois.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette proposition

VII – Prix de l'eau et de l'assainissement 2013

M. Alain BONNET présente le tableau suivant :

EAU		
SAUR	2011	2012
Abonnement	25.44	25.1
Consommation	1.6475	1.6255
COMMUNE		
Abonnement	11	11
Consommation – de 500 m ³	0.59	0.59
Consommation + de 500 m ³	0.2	0.2
ASSAINISSEMENT		
	0.51	0.51

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ces propositions.

VIII – Travaux complémentaires Rue Charles Ferrant (branchements).

M. le Maire rappelle que l'on profite des travaux de renforcement du réseau AEP pour poser un tuyau d'assainissement pour récupérer les eaux du fossé de la Rue Charles Ferrant.

Les riverains ont demandé à être raccordés au réseau d'assainissement.

M. le Maire propose d'amener des tampons de raccordement devant les propriétés privées, charge aux riverains de s'y raccorder dans un délai de 2 ans. A noter que pour réaliser ces travaux, il faudra 25 mètres supplémentaires par rapport au devis initial.

Coût de ces travaux :

Coût initial 80 967.14 €HT

Supplément de 8 raccordement Eaux Usées 24 172.00 €HT

Prolongement du réseau sur 25 mètres

Assainissement O 315 1 647.40 €HT

AEP O 160 10 031.00 €HT

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur :

- 1.les 8 branchements au réseau d'assainissement et canalisations
- 2.Extension jusqu'au carrefour avec l'Avenue de La Pérelle
- 3.La taxe de raccordement qu'il propose de revaloriser à 335 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable.

IX – Droits de Place

Dans un courrier adressé au Maire, l'Association des Commerçants et Artisans demande que soit instauré un droit de place pour les marchands ambulants.

M. le Maire demande au Conseil Municipal :

De définir le(s) jour(s) de marché :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de fixer au mardi matin et dimanche matin les jours de marché.

De neutraliser une partie de la Place de l'Eglise pour permettre aux forains de s'installer, le mardi matin

Le Conseil Municipal autorise le Maire à prendre un arrêté

De se prononcer sur le droit de place :

M. le Maire propose la signature d'une convention annuelle avec chaque exposant à raison de 10 €par mois (120 €annuels).

Le Conseil Municipal, à la demande de M. le Maire passe au vote :

Mise en place d'un droit de place :

Votants : 12 Pour : 7 Contre : 3 Abstentions : 2

Proposition de reversement à l'Association des Commerçants et Artisans :

Votants : 12 Pour : 9 Abstentions : 3

Montant du droit de place, après discussion :

M. le Maire propose un forfait annuel de 60 €pour une fois par semaine

Votants : 12 Pour : 8 Abstentions : 4

X – Vente du mobilier scolaire

Suite à l'acquisition de mobilier scolaire neuf, M. le Maire propose de vendre l'ancien mobilier à raison de 10 €par table et 5 €par chaise.

Le Conseil Municipal adopte cette proposition.

XI – Signalétique et panneaux d'information

M. le Maire propose de déposer une demande de subvention CTD en 2013 pour l'acquisition de signalétique et de vitrines d'affichage.

Pour cette année, il convient de prendre une délibération pour l'acquisition de 2 vitrines RIS(Relais Informations Services) au prix de 3 830 €HT l'un ; Ce projet peut être subventionné à hauteur de 40 %

Le Conseil Municipal, approuve l'acquisition de 2 RIS et autorise le Maire à demander les subventions

XII – Classe Découverte

Comme chaque année, une classe découverte pourrait être organisée pour les élèves de CM2. Elle aurait lieu du 14 au 18 Janvier 2013 sur le thème du théâtre à LATHUS(86).

Le coût du séjour s'élève à 3 841 € le transport à 230 €TTC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

1) autorise le Maire à signer la convention de séjour pour la classe de découverte au C.P. A. de LATHUS

2) fixe la participation des familles à 50 €par enfant.

XII – Succession BECCA VIN

M. le Maire informe que :

- suite à la délibération n° 2012/055 du 27 septembre 2012, Maître BRUOT-LEDAY demande à ce que soit fixé un prix de vente des biens de la succession BECCA VIN.

- il a rencontré les 2 acquéreurs : Mme QUERAUD et M. LAURENT et leur a proposé de partager en 2 les frais à la charge de la Commune, ce qu'ils ont accepté.

Le Maire demande alors au Conseil Municipal de valider la vente à 350 €par acquéreur.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide cette vente.

INFOS

Conseil Municipal des Jeunes

Alain JOUANNY informe qu'il a reçu les candidatures pour l'élection du Conseil des Jeunes qui se déroulera le 11 Décembre 2012.

SMICTOM

Compte-rendu de l'Assemblée Générale et des tournées de ramassage pendant les Fêtes

PAVE (Plan d'Accessibilité de la Voirie et Aménagements des Espaces Publics)

Le rapport établi par la D.D.T. est à la disposition des élus, et qu'ils devront en prendre connaissance avant une prochaine réunion de travail.

Logement Stade du Mondelet

La procédure de restitution de l'appartement mise en place par Me LANDELLE, Huissier de Justice, est terminée. Le logement est remis à la disposition de la Commune à partir du 1^{er} Janvier 2013.

BUREAU ELECTION DU CONSEIL DES JEUNES



RESULTATS ELECTION DU CONSEIL DES JEUNES

DU 11 DECEMBRE 2012

INSCRITS: 74

VOTANTS: 39

EXPRIMES: 39

Ont obtenu:

BECK Candice: 38 voix

BERDUCAT Léa: 37 voix

THOMAS Jérémy: 38 voix

TROMPEAU Dilia: 37 voix

TROMPEAU Roméo: 37 voix

Les cinq candidats sont élus.

Compte rendu du Conseil des jeunes du mardi 8 janvier 2013

Présents :

Candice BECK, Léa BERDUCAT, Jérémy THOMAS, Dilia TROMPEAU, Roméo TROMPEAU
Hervé BERNARD, Maire, Alain JOUANNY, Amédée MAILLASSON, Nelly CARMASOL, Patricia MARTIN
(référents conseil des jeunes)

Ordre du jour :

- Présentation du nouveau Conseil des jeunes et des élus référents.
- Rétrospective des différentes actions menées par l'ancien Conseil des jeunes et présentation des actions en cours (terrain multisports).
- Invitation à participer à toutes les cérémonies de la commune (vœux, 11 novembre, 19 mars, inaugurations etc...).

Réflexions sur les nouveaux projets :

- Continuer le projet du terrain multisports → 
- Installer des tables de ping pong
- Collecter l'eau de pluie pour arroser les fleurs de la commune
- Installer des cendriers dans les rues et des distributeurs de sachets pour ramasser les crottes de chiens.
- Installer un skate parc.
- Organiser des soirées pour les 12-18 ans et avoir une salle des jeunes.
- Mettre en place des pistes cyclables.
- Ajouter des jeux sur l'espace jeux des enfants.
- Aider les personnes âgées (créer des animations à la maison de retraite : dans un premier temps aller rencontrer les personnes âgées et leur demander ce qu'ils souhaiteraient faire avec les jeunes).

Choix du jour favorable pour les réunions :

- Le mercredi soir semble convenir à tout le monde. Il est décidé de ne pas mettre en place de commissions. La participation d'autres jeunes de la commune aux travaux du conseil des jeunes sera acceptée.

Date de la prochaine réunion : mercredi 6 février à 18H30.

ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS



L'association des commerçants et artisans de St Sulpice les feuilles se porte bien, néanmoins nous constatons que plusieurs d'entre nous baissent les bras, pour des raisons qui peuvent se comprendre, l'enthousiasme a perdu de sa vigueur.

Il est évident que lorsqu'on entend les médias dirent tous les jours que des entreprises ferment leurs portes, que la crise est là et que nous la subissons de plein fouet cela ne remonte pas le moral des troupes. Néanmoins l'année 2012 s'est bien passée, nous avons essayé de poursuivre nos manifestations et dynamiser les commerces en mettant en place plusieurs actions, entre autre le marché de Noël qui a amené beaucoup de monde sur notre commune, au nom de tous mes collègues je remercie très sincèrement tous les bénévoles qui sont venus nous aider le samedi après midi à mettre en place les abris et la décoration sur la place de la mairie, ainsi que toutes les personnes qui se sont investies tout au long de l'année pour nous aider.

Cette année ne sera pas plus facile, il va falloir se serrer les coudes, au nom de tous les commerçants et artisans, je vous présente tous nos voeux pour 2013.

CAROLE AUDOUSSET



Amicale du Cochonnet de la Benaize

L'année 2012 a connu la même réussite que les précédentes grâce à l'implication de Monsieur le Maire et son Conseil Municipal, les services techniques, les artisans et commerçants, les sponsors, les bénévoles sans oublier bien sûr les licenciés et adhérents du club ; aussi au nom de l'amicale je tiens à vous exprimer toute ma gratitude.

Après la remise des équipements et le traditionnel repas qui rassemble toujours une centaine de convives, la saison débutait par la journée du club le 8 mai où malgré le mauvais temps, il a régné une excellente ambiance. Le concours officiel a vu s'affronter 64 doublettes, un record pour le club; une vingtaine d'équipes ont participé au premier concours en triplète, les deux sauvages attirent de nombreuses doublettes ; seule anicroche, le club n'a pu conserver le trophée interclubs glané l'année passée.

Quant à la journée du 14 juillet, elle obtient de plus en plus de succès, que ce soit la brocante dans le bourg, le repas champêtre ou le feu d'artifice le public a répondu massivement et réservé un accueil chaleureux à la banda de Cerbois chargée de l'animation ; enfin le loto a drainé de nombreux amateurs de jeu de hasard.

Ainsi l'assemblée générale se déroulait sous les meilleurs auspices, le club repart pour la saison 2013 sur des bases solides.

L'amicale vous présente ses bons vœux pour la nouvelle année.

Le Président

F. LAMORT



A.M.S



En cette fin d'année, l'Association Sportive présente le bilan de l'année écoulée, et celle en cours. Pour la saison écoulée, l'Equipe III termine en milieu de tableau malgré son manque de dirigeants. Nous avons arrêté cette équipe et l'avons remplacée par une équipe vétérans, ce qui est plus facile à gérer. Pour la saison écoulée, l'Equipe II accède à la 3^{ème} division après sa deuxième place en championnat, tout en ayant passé une bonne partie de la saison à la première place. L'Equipe I, a de nouveau manqué la moitié en 1^{ère} division et a terminé troisième du championnat. Pour ce qui est de la saison en cours, nous avons des difficultés trop de joueurs blessés d'où nos mauvais résultats actuels.

Trouver des bénévoles n'est pas chose facile surtout lorsque vous leur demandez de prendre le drapeau de touche ou un sifflet.

Le Président et les dirigeants de l'A.M.S. vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et leurs meilleurs vœux pour l'année 2013.

Le Président : Joël DUBOIS.



AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Les pompiers de Saint Sulpice se joignent à moi pour vous présenter tous nos vœux de bonheur et santé pour cette nouvelle année 2013.

Les interventions augmentent d'une année sur l'autre. Pour 2012 nous avons fait 180 interventions.

NAISSANCES: Hugo est né au foyer de Maxime Nicolaizeau et Cindy Jouanny

Enora est née au foyer de Géraldine Lemaitre et Olivier Vaugelade.

RECRUTEMENT: Nous avons recruté un sapeur pompier Quentin Marguinaud. Nous lui souhaitons une bonne intégration parmi nous.

Toutes les personnes intéressées peuvent nous rencontrer tous les dimanches matin à partir de 10 h.

SOIREES DES POMPIERS:

Elle a eu lieu le samedi 7 juillet, 180 convives étaient présents pour déguster 4 petits cochons farcis à la broche.

Pour 2013 la soirée aura lieu le samedi 6 juillet.

SAINTE BARBE:

Notre sainte barbe a eu lieu le 5 janvier 2013.

Les pompiers vous remercient pour votre accueil et votre générosité lors du passage des calendriers.

LE PRESIDENT
DIDIER PINARDON



ASSOCIATION CANTONALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VEUVES

Marcel Laboureix, à présidé avec bienveillance cette association durant 16 ans. Depuis l'Assemblée Générale du 26 Janvier 2012, j'ai été élu pour le remplacer. Je le félicite pour tout ce qu'il a fait , pour la bonne ambiance et la bonne organisation qu'il nous a laissée.

Le 19 Mars nous avons inauguré la stèle que Marcel Laboureix et la Municipalité ont crée en la mémoire de Robert Pithon jeune soldat du contingent tué le 31 Août 1957 en Algérie . Nos Camarades des associations voisines se sont associés à cette cérémonie, à laquelle la famille était présente . Nous les remercions sincèrement. Nous avons participé comme chaque année au devoir de mémoire qui nous est confié par l' U N A C (union nationale des anciens combattants) à toutes les cérémonies locales ainsi qu'à celles organisées aux stèles construites sur les bords de la D 145.

Hélas ; nous avons dû accompagner trois de nos Camarades à leurs dernières demeures .

Roger Ducloux le 25 Mai à 14 heures - Pierre Penot le 5 Juin à 17 heures - Robert Marsaud le 26 septembre à 15 heures au cimetière de Mailhac Sur Benaize . Au nom de notre association, je renouvelle mes condoléances les plus sincères, à toutes leurs familles.

Notre association compte actuellement 2 anciens de la Guerre 39 -45 , qui ne sont pas de notre commune - 45 anciens d' A F N dont l'âge est comprise entre 70 et 82 ans - 12 veuves qui adhèrent volontairement, nous les remercions.

En dehors de notre devoir de mémoire, nous avons quelques activités dites de « réjouissance ». Les 8 Mai après la cérémonie au monument aux morts, nous nous rassemblons pour un bon repas . Les sympathisants et amis y sont admis . Fin juin nous organisons un beau voyage d'une journée. Cette année, c'était à Toulouse (E A D S – Canal du midi), de nombreux amis nous ont accompagnés. Le 24 Novembre à midi, nous avons réuni 135 convives autour d'une bonne table pour un somptueux banquet dans la salle des fêtes de Mailhac. Tout ceux qui le souhaitaient ont pu danser, entraînés par la bonne animation musicale de Nicolas Violet. La plupart de nos adhérents ainsi que leurs conjoints en ont assuré l'organisation et le service. Un grand bravo, pour leur amicale et bénévole réalisation.

Le 15 Décembre dernier notre Assemblée Générale a renouvelé l'équipe dirigeante en place et établi le programme de l'année . Peu de changement, sauf : La cérémonie du 19 Mars , qui se fera à 11 heures, elle sera suivie d'un repas amical. (sauf changement possible) ,Le voyage se fera le 22 juin à la grotte de Peche-Merle avec promenade en bateau mouche sur le Lot (passage d'écluse, vue de St Cirq La Popie d'en dessous et sûrement d'en dessus) Retour par la vallée du Célé. Des places seront disponibles pour les voyageurs qui les retiendront à temps.

A l'occasion de cette fin d'année, tous les adhérents et adhérentes de l'association, s'associent pour vous souhaiter à tous une bonne santé et une très bonne année 2013.

le président , Claude Marchadier



LOU GAIS MARCHOIS

Cette année , nous avons eu le plaisir de participer pour le 15 août au festival de la pomme de terre à Crevant , où nous avons animé l'après-midi par trois de nos programmes

Comme les années précédentes nous avons participé à de nombreuses sorties en Creuse, Indre et bien sur en Haute-Vienne.

MAI : Les Grands Chézeaux ; Saint Sulpice le Guéretois

JUILLET : Saint Sulpice les Feuilles ; Neuvy Saint Sepulchre

AOUT : Crevant

SEPTEMBRE : Mouhet

DECEMBRE : Mouhet ; Saint Martin de Terressus

Nous avons fini notre saison en participant avec plaisir au "Téléthon", à Mouhet, où nous sommes toujours aussi bien accueillis.

Si les danses folkloriques vous attirent ainsi que l'ambiance festive lors de nos prestations, alors rejoignez notre groupe. Toutes les personnes motivées seront bien venues.

Les répétitions se font au foyer rural à partir du vendredi 20 janvier 2012 à 21h 15.

Le groupe remercie la commune de St Sulpice les Feuilles pour l'attribution d'une subvention annuelle.



**Le groupe folklorique, vous souhaite à toutes et à tous
une très bonne année 2013.**

Le Président
Claude LOUIS

LE CLUB DE VOLLEY

La saison 2011-2012 fut très satisfaisante pour notre club, et le classement du championnat UFOLEP reflète la bonne tenue de nos équipes : 4ème place pour l'une, 7ème pour l'autre dans une poule qui cette année comportait 14 équipes.

Bravo donc à tous les joueurs pour leur assiduité et pour la qualité de jeu dont ils ont fait preuve durant cette longue saison.

Le tournoi 2012 que nous avons organisé le mercredi de l'Ascension, a connu cette année un succès considérable avec la participation de 18 équipes venues de tout le département mais aussi de la Creuse, de l'Indre et même de Bretagne !! trois terrains avaient été installés dans la salle des sports. Le succès grandissant est dû pour l'essentiel aux nombreuses récompenses, coupes, lots divers que nous avons pu distribuer aux équipes grâce à la participation très efficace et à la générosité de la municipalité, des conseils généraux de la Haute-Vienne et de l'Indre et de nombreux commerçants de St Sulpice Les Feuilles et de toute la région (Indre en particulier). Qu'ils en soient, ici, tous, bien chaleureusement remerciés. C'est très stimulant pour un club de se savoir ainsi encouragé.

Pour la saison à venir, le club a vu partir plusieurs éléments et nous regrettons beaucoup leur absence. Notre effectif, même quelque peu réduit nous permet malgré tout de conserver nos deux équipes.

A tous ceux qui souhaiteraient pratiquer le volley-ball dans une ambiance des plus sympathiques, prenez contact, venez nous rencontrer au gymnase le vendredi soir, nous vous accueillerons avec grand plaisir.

En ce début de nouvelle année, tous les joueurs du club sont heureux de vous présenter les meilleurs de leurs souhaits pour 2013.

AUGROS Frédéric



FOYER RURAL

Voilà déjà 2013 qui pointe son nez ! L'exercice 2011-2012 s'est terminé par l'assemblée générale du Foyer Rural durant laquelle ont été présentés le bilan moral et le bilan financier de l'association. La trésorerie est très saine, le nombre d'adhérents s'est accru pour la seconde année consécutive avec 247 membres, ce qui est bon signe et montre que notre association vit. Le bureau, les animateurs, le conseil d'administration ont encore fait montre de leur ardeur pour fournir et encadrer des activités qui attirent les gens. Je les remercie vivement pour leur dévouement. Les membres du conseil d'administration et du bureau ont été réélus dans leur totalité.

Hélas, comme je l'ai dit dans le précédent bulletin municipal, la danse de société (ou de salon) n'a pu être reconduite cette année par insuffisance de danseuses et danseurs, au grand regret de ceux qui souhaitaient continuer et de notre charmante prof, Marie-France. Peut-être pourrions-nous reprendre cette activité lors des prochaines années, si suffisamment de personnes la réclament... Avis aux amateurs ! Par contre, les autres activités se poursuivent et prennent même de l'ampleur, pour certaines. Pour rappel, voici ce que vous pouvez faire, actuellement, au sein de l'association, moyennant une cotisation annuelle de 10 € pour l'ensemble des activités (et une rétribution pour certaines) : - théâtre et danse moderne (jeunes, adolescents et adultes), avec Nelly – square dance, avec Fabrice – danse en ligne, avec Alison – karaté et boxe française, avec Christophe et Marie-Ange – tennis de table, avec Hervé – gymnastique volontaire-relaxation, avec Yvette ou Nathalie – tarot, avec Guy belote, avec Roger – bridge, avec Jean-Pierre – bibliothèque, avec Ginette, Maryse et Anne-Marie ; Vous pouvez également participer aux randonnées pédestres ou à vélo organisées plusieurs fois dans l'année, ainsi qu'à la journée détente, et au traditionnel voyage le dernier week-end d'août. Pour maintenir à un bon régime le Foyer Rural, et diversifier le choix d'activités offertes, le 15 novembre un premier cours de zumba-fitness animé par Joanne a été dispensé. 34 personnes (que des dames!!!) ont participé et ont transpiré ! Cette danse-gymnastique a remporté un succès inespéré et se poursuivra donc. La possibilité de faire du yoga est à l'étude, nous espérons voir ce projet se concrétiser. Pour que toutes ces activités perdurent, vous êtes invités à rejoindre notre association et à participer à l'une ou plusieurs d'entre-elles. Renseignements directement sur place ou auprès des membres du bureau.

Le voyage des 25 et 26 août (canal du Nivernais à vélo) a enchanté les 40 participants. Les diverses sorties pédestres ou à vélo effectuées au cours de l'année ont réuni de 25 à 50 randonneurs à chacune d'elles. Un buffet composé des victuailles apportées par les participants a ravi ces derniers.

Alors, pour l'année à venir, n'hésitez pas, venez nous rejoindre pour partager ces journées dans la bonne ambiance. Pour ce faire, consultez le calendrier des activités du Foyer Rural (au foyer rural, à la mairie ou à l'office de tourisme, et sur le site internet www.foyer-rural-st-sulpice-les-feuilles.fr). A noter, en particulier, la journée « fête de la fraise » le dimanche 12 mai à BEAULIEU SUR DORDOGNE (il faut du monde pour remplir un autobus et limiter ainsi les frais de chacun...) et le voyage à ST CIRQ LAPOPIE fin août (randonnée pédestre sur deux jours).

Le conseil d'administration du Foyer Rural vous souhaite une bonne et heureuse année 2013.

Le président du Foyer Rural, Alain BRUN





28 e campagne des Restos du Cœur

27 ans c'est l'âge de notre association, mais c'est aussi l'âge de jeunes qui la fréquentent, faute d'emploi, de toit, de ressources... **d'Avenir !**

Et comme eux de plus jeunes encore, mais aussi de **PLUS** âgés accueillis par les restos en plus grand nombre, ces anciens ayant une pension de retraite minimum et parfois insuffisante pour se chauffer l'hiver.

Nous savons qu'il faudra distribuer davantage que 115 millions de repas au cours de l'hiver 2012-2013.

Trop d'assistantat ? NON

Au contraire, l'aide ponctuelle des Associations permet de s'engager en se réinsérant et en **retrouvant une place digne dans la société** autant que faire se peut, **que le travail soit au rendez-vous.**

Le programme historique d'aide alimentaire européen (PEAD) voté en 1987 par les institutions européennes et représentant une dépense de seulement **un euro par européen et par an**, permet depuis 25 ans d'assurer les besoins vitaux alimentaires de plus de 18 millions de personnes en grande difficulté.

L'an dernier, nous ignorions si l'aide alimentaire européenne (PEAD) allait être maintenue.

Après 6 mois de négociations, un compromis a été trouvé pour maintenir l'enveloppe de 500 millions par an, un **sursis** accordé jusqu'en **2013**.

Pour les associations françaises, cette aide représente de 23 à 50 % des denrées alimentaires distribuées, elle risque de disparaître à partir de **2014**.

Les difficultés qui s'annoncent, avec la suppression du Plan Européen d'aide aux plus démunis **fin 2013**, va amputer de 23% le budget annuel consacré par les Restos du Cœur à la seule aide alimentaire.

On voit tout de suite les conséquences désastreuses que va entraîner la perte d'un tel budget.

La Commission Européenne a proposé le 24 octobre dernier de remplacer ce plan en **2014** par la création d'un fond Européen d'aide aux plus démunis de 2,5 milliards € sur 7 ans.

C'est un premier pas, mais le montant de ce fond est très loin de l'existant. Sur 7 ans, c'est 1 milliard € qui sera amputé de l'aide alimentaire.

Pourtant cette aide est une véritable prévention contre les carences alimentaires les plus graves et leurs conséquences sur la santé de cette population très fragilisée.

Or, 7 pays s'opposent toujours au financement de cette aide, par l'Europe.

Projet Associatif National et actions 2012-2013

Afin de s'organiser, et pour mieux combattre encore la pauvreté, les Restos se sont fixés 12 priorités pour les 3 années à venir :

» **Généraliser** l'aide à la personne et l'accompagnement favorisant **l'inclusion sociale.**

» **Intensifier le travail sur les équilibres nutritionnels**, soit une aide alimentaire adaptée.

» **Se donner tous les moyens pour aider les gens de la rue.**

» **Poursuivre l'insertion professionnelle.**

» **Prendre toute part au combat pour l'accès à un toit pour tous.**

» **Témoigner de la situation des personnes que nous aidons.**

» **Promouvoir la mise en place d'un programme alimentaire** ambitieux de sécurité alimentaire européenne.

» **Défendre la loi Coluche et la sauver du « coup de rabot fiscal »**

» **Faire naître ou s'associer aux initiatives d'autres structures** en phase avec notre projet et notre objet social.

» Intensifier et diversifier le recrutement et la **formation des bénévoles.**

» **Améliorer les conditions d'accueil des bénéficiaires** (locaux adaptés).

» **Informatiser et être en connexion avec chaque centre d'activité des Restos** pour un meilleur suivi des personnes accueillies, une meilleure traçabilité de nos stocks et une optimisation de nos actions à frais généraux contenus (**6,9 %**).

Les Restos du cœur en chiffres Années 2011-2012

115 millions de repas, **870000** personnes accueillies dont **32000** bébés, dans 2400 centres,

3544 premiers départs en vacances, **97000** rendez-vous cinéma et **860** bibliothèques

330 micro - crédits accordés et **1120** personnes conseillées en droit ...

Les Restos du cœur au niveau de la Haute Vienne : ...

Au cours de l'hiver 2011/2012 les Restos ont servi dans 17 centres, **345000** repas en faveur de **2000** familles (soit **4450** adultes et **220** bébés).

De son côté le bureau du conseil d'administration des Restos du Cœur de la Haute-Vienne a pour projet le développement des activités d'aide à la personne, autre que alimentaire, dans les centres du département.

Différentes structures existent déjà, majoritairement localisées sur Limoges :

Restos bébés (distribution de petits pots, produits d'hygiène, couches, lait de croissance),

Accueil de jour pour les gens de la rue et Vestiaire

Atelier de lutte contre l'illettrisme et d'initiation à la langue Française.

Atelier d'initiation à l'informatique.

Activité culturelle : Bibliothèque, séances de cinéma, de théâtre.... Premiers départ en vacances, sortie loisirs.

Les Restos de la Haute Vienne

Saint Sulpice les Feuilles

Dans le canton de Saint Sulpice les feuilles, nous venons en aide à **31 familles** dont **54 personnes**, soit + de **400 repas par semaine**. Nous n'en sommes qu'au début, le contrôle « strict » des ressources, nécessaire à l'inscription,

nous prouve que nos participants ont de plus en plus de difficultés à faire face.

Les Restos de Saint Sulpice les Feuilles remercient chaleureusement les Maires des communes du canton, le conseil général et toutes les personnes apportant leur soutien toute l'année.

Pour nous aider, vous pouvez adresser vos dons au « Restos du Cœur de la Haute Vienne » 4, rue de la Céramique à Limoges. Les donateurs recevront un reçu fiscal, à joindre à la déclaration d'impôts.

Sans Coluche les Restos n'existeraient pas

Sans Vous les Restos n'existeraient plus

On compte sur Vous

L'équipe des bénévoles, Annie, Christian, Evelyne, Janine, Marie-France, Maryse, Monique et Nicole vous remercie du fond du cœur et vous souhaite une belle Année pleine de douceur.

Les Restos de la Haute Vienne

Saint Sulpice les Feuilles

LE SECOURS CATHOLIQUE A SAINT SULPICE LES FEUILLES

Depuis plus d'un an, une équipe du Secours Catholique est installée dans le Presbytère de Saint-Sulpice-les-Feuilles.

Tous les vendredis de 13 H 45 à 16 H, nous accueillons entre vingt et trente familles dans le besoin et nous leur remettons des colis de nourriture donnés par la Banque Alimentaire de Guéret.

Nous leur offrons aussi une écoute autour d'un café et de petits gâteaux.

Pour clôturer l'année, nous avons décidé d'organiser un goûter au Foyer Rural, le 19 décembre. L'équipe de bénévoles, accompagnée d'une douzaine de personnes, a préparé des gâteaux et des animations, pendant lesquelles, accueillants et accueillis se sont retrouvés pour un moment convivial.

La responsable : Agnès THOMAS

Place de l'Eglise, Presbytère, Tél : 06 08 49 35 82

Association Cantonale de Maintien à Domicile de Saint Sulpice les Feuilles

AcmD

Depuis plus de 20 ans l'association est au service de la population du canton. Elle a comme toute organisation évoluée au cours des années . Depuis début 2011 elle propose à **toute personne dépendante un service mandataire agréé d'employées de maisons compétentes et dévouées** qui peuvent assurer :

Gardes jour et nuit 7 jours sur 7

Ménage, entretien du linge, courses

Aide au lever, au coucher, à la toilette non médicalisée, à la préparation et la prise des repas.

Accompagnement à la promenade.

Mme SARAH GOMEZ est le **contact** pour tous les renseignements et la mise en place de tous ces services **du lundi au vendredi** au centre médico-social de St Sulpice les Feuilles

Tel : 05 55 76 79 49 .

Les services du Conseil Général assurent l'étude des besoins et de leur financement ainsi que le suivi des dossiers APA accordés. La permanence est tenue par Mme ANNIE MAZEIRAS

Tel : 05 55 68 22 48

Bonne année 2013 à tous

la présidente : Yolande Evezard

Délégation locale de St Sulpice les Feuilles

La délégation locale de St Sulpice les Feuilles de la **Croix-rouge** s'occupe **d'action sociale** sur tout le territoire du canton .

Siège centre médico-social 2 rue du stade à St Sulpice les Feuilles

Tel 05 55 76 02 13



La **VESTIBOUTIQUE ouverte à TOUS** , présente un choix de vêtements d'occasion en bon état pour tous les âges et presque toutes les circonstances à prix très modiques .

Cette année comme les précédentes **MAXIMUM** nous a accueilli dans ses locaux lors des portes ouvertes ce qui a permis à de nouvelles personnes de chiner et d'acheter.

Lors des manifestations locales les enveloppes de **TOMBOLA** que nous proposons rencontrent toujours un grand succès; **merci à tous.**

Ces fonds collectés ici et ailleurs nous permettent de mener des actions de solidarité :

- **Aide financière ponctuelle** en participant au règlement de factures par exemple EDF .

- **Aide alimentaire** d'urgences sous forme de bons d'achats.

- **Départ en vacances** depuis 4 ans nous permettons à 1 ou 2 **familles** du canton de partir **une semaine au bord de la mer** .

Bonne année 2013

la présidente : Mady BONNET

ASSOCIATION « LOISIR CRÉATIF »

L'Association Loisir Créatif a pour but d'exécuter des travaux manuels mais aussi de passer un bon moment et de vaincre cette solitude si pesante .

Les membres de l'Association Loisir Créatif se réunissent tous les lundis après-midi de 13H30 à 17H au Foyer Rural. Le montant de la cotisation reste inchangé soit 10 € pour l'année

Tout le travail de l'année a été exposé au marché de Noël de St Sulpice les Feuilles, (seul marché que nous faisons) la recette de nos ventes fait vivre l'Association. Nous remercions M et Mme DUBRAC de nous avoir prêté un local ainsi que l'association des commerçants de St Sulpice les Feuilles pour l'organisation de ce marché de Noël.

Malgré la crise, ce marché a été un succès et nous voulons remercier toutes les personnes qui ont participé à cette réussite.



Comme chaque année nous avons aussi confectionné des couvertures en laine et de la layette qui ont été remises à l'Association « Amis sans Frontières » pour être distribuées aux plus démunis. La laine et d'autres fournitures proviennent de généreux donateurs qui se reconnaîtront. Merci pour cette générosité.

Tous les membres de l'Association vous souhaitent une bonne année et surtout une bonne santé.

La Présidente

Yvonne CHEVALIER

Une saison hivernale chargée de projets!

Cette année 2012 aura été l'occasion de développer la randonnée sur le territoire du Limousin en Marche! En effet, 13 des 15 communes présentes ont dorénavant une brochure avec un ou plusieurs circuits de randonnée avec carte IGN et descriptif du/des circuit(s) pour faciliter le repérage des randonneurs sur place. Les brochures sont disponibles en mairie, dans les Pôles d'accueil de Magnac-Laval et de Saint Sulpice les Feuilles et en téléchargement sur le site internet de l'Office de Tourisme : www.limousin-en-marche.com



L'Office de Tourisme a également accueilli une stagiaire pour réaliser une photothèque sur le territoire, cela facilitera la réalisation de brochures et dépliants et permettra la création de cartes postales et posters pour promouvoir le territoire.

Concernant l'année à venir, l'Office de Tourisme se prépare à accueillir toujours plus de touristes en 2013 et travaille activement sur de nouveaux projets :

- la réalisation de travaux au pôle de Magnac-Laval pour améliorer l'accueil des touristes et l'espace qui leur est dédié,
- la mise en place d'un point de wifi public et gratuit pour les visiteurs,
- la réédition pour 2 ans du guide touristique du Pays du Haut-Limousin (édité en partenariat avec les Offices de Tourisme du Dorat, de Gartempe Saint Pardoux et du Haut-Limousin),
- l'établissement d'un programme d'animations estivales avec de nouvelles idées de sorties,
- la programmation de sorties patrimoine en collaboration avec Colette Marsaud,
- l'élaboration d'un circuit des églises (brochure papier + panneaux explicatifs placés dans les églises) en collaboration avec l'Office de tourisme du Dorat pour inciter les visiteurs à parcourir l'ensemble du territoire et découvrir les richesses architecturales et historiques des édifices,
- la création d'un circuit vélo avec plusieurs boucles de taille et difficulté différentes pour promouvoir le cyclotourisme sur l'intercommunalité Brame Benaize,
- la mise en place de plusieurs chasses aux trésors dans le cadre du geocaching développé en Limousin sous le nom de Terra Aventura. Le principe est simple : parcourir un circuit préalablement défini muni d'un GPS ou smartphone, résoudre des énigmes qui permettent d'accéder au point suivant et trouver la cache finale (chaque circuit s'inscrit dans un thème : histoire, point de vue/nature, contes et légendes, au bord de l'eau...).



N'attendez plus pour pousser la porte des deux pôles d'accueil, vous y trouverez un accès à Internet gratuit, les programmes culturels (cinéma, théâtre, concerts, programmes des manifestations locales...), la documentation des villes et villages du département mais aussi des départements limitrophes pour des idées de sorties les week end, les dépliants des parcs à thème/de loisirs pour des sorties en famille avec les enfants ou petits-enfants, les circuits de randonnée et autres activités de plein air, et un espace boutique avec de l'artisanat local, des livres et autres idées de cadeaux.

Enfin, associations, organisateurs d'évènements ou prestataires touristiques, n'hésitez pas à franchir notre porte : nous pourrons vous conseiller, vous orienter et vous aider à diffuser vos renseignements auprès d'un public le plus large possible.

Pour animer vos vacances de Noël, l'Office de Tourisme du Limousin en Marche organise une sortie Observation des Oiseaux à l'étang de Murat le 27 décembre à 14h à l'observatoire, elle sera animée par Yannick Bienvenu (Fédération des chasseurs de la Haute-Vienne) la sortie est gratuite et sans réservation, si possible se munir de jumelles.

Enfin, le Point Information Jeunesse est à disposition de tous au pôle de Saint Sulpice les Feuilles pour toutes les questions concernant l'enseignement, la formation, l'emploi, la vie quotidienne, les loisirs, les vacances, l'Europe et l'étranger, les sports, la consultation Internet, le point presse quotidienne, l'aide aux projets etc...



LAMARANOU



Les enfants de *LAMARANOU* fêtent *Halloween*.

Le 31 octobre dernier, petits monstres, diabolins, sorcières et vampires, se sont rassemblés à Montrénaud pour Halloween.

Après un petit tour, bien réussi dans le village, tous se sont rendus dans le bourg de SAINT SULPICE LES FEUILLES, pour un défilé surprise.

Commerçants et habitants, ont été surpris de voir cette parade peu habituelle.

De retour, au village, un goûter attendait les enfants qui ont pu également partager leur butin de sucreries.

L'association LAMARANOU remercie les commerçants de ST SULPICE pour l'accueil chaleureux qui a été réservé aux enfants.



Comité de Jumelage

NEEWILLER PRES LAUTERBOURG SAINT SULPICE LES FEUILLES

L'année 2012, pour notre Comité, a été marqué, après le repas choucroute de mars, de la venue de nos amis alsaciens ; c'était notre 16ème rencontre appréciée de tous.



Arrivés le jeudi 17 après un petit déjeuner pris familles que nos amis ont participé à la soirée



le lendemain nous avons fait fameux petit train qui, en 1939, les avait conduit dans cette partie du Limousin inconnu pour eux. Malheureusement peu de personnes présentes avaient connu ce moment.

Le samedi ce fut le traditionnel match de foot mais que les jambes avaient vieilles.



En soirée nous attendait pour



la Banda de BESSINES un copieux buffet.

Et le dernier jour arrive avec dépôt de gerbes au monument aux morts avant la Messe chantée (Merci à la Paroisse Saint Jacques et à tous ses responsables) ensuite vin d'honneur offert par la Municipalité.



A 16h30 réunion des jumelage où il a été décidé de



Conseils municipaux et du Comité de nous rendre à NEEUWILLER en 2014.

Les 16 alsaciens venus à souvenirs plein la tête.

Saint Sulpice sont repartis avec des

Je voudrais remercier toutes les personnes qui de près ou de loin ont participé à la réussite de cette rencontre. En attendant notre traditionnelle choucroute du mois de mars je voudrais au nom du Comité et en mon nom personnel, vous souhaiter de Bonnes Fêtes de fin d'année, nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite, que 2013 soit l'année de notre espérance.

Monsieur Le Président
Michel DONY

A partir de la saison 2012-2013, les clubs de l'ENT.S. ARNAC SAINT-HILAIRE et de l'AM.S. SAINT SULPICE LES FEUILLES ont décidé de mettre en groupement l'intégralité de leurs licenciés des catégories de jeunes, ainsi que les dirigeants. Ce groupement a pour vocation l'initiation et la formation au football, pour tous les jeunes désireux de découvrir les joies de ce sport. Sa dénomination est : « **AVENIR FOOT 87** ». Il s'agit d'un club à part entière. Il est affilié à la Fédération Française de Football. Il accueille les enfants de 5 ans à 12 ans qui évoluent dans les catégories d'U6 à U13.



Avenir Foot 87 compte 99 licenciés (84 garçons et 15 filles) répartis dans dix équipes : deux U13, deux U11 et six d'U6 à U9 dont deux féminines. Chaque formation est encadrée par deux éducateurs. Nous commençons à disposer d'un encadrement technique qualifié, sept éducateurs sont diplômés « Initiateur 1^{er} niveau Brevet fédéral ».



Les entraînements ont lieu le mardi de 18 heures à 19 heures. Ils sont programmés à Saint-Hilaire la Treille pour les U13 et à Saint-Sulpice-les-Feuilles pour les autres catégories. Les samedis après-midi, pour les matches départementaux, les U13 utilisent les installations de Saint-Hilaire-la-Treille. Pour les plateaux organisés par le district, les U11 jouent à Saint-Sulpice-les-Feuilles et les U6 à U9 à Arnac-la-Poste.



Les autres évènements qui ont rythmé la première partie de la saison : Le 1^{er} septembre, toute la journée, les catégories U11 et U13 ont suivi un stage dirigé par Samuel Demoly, entraîneur diplômé d'Etat. Le 22 septembre, à Saint-Léger-Magnazeix, le club a participé à la fête du Sport organisée par la Communauté de Communes. Le dimanche 4 novembre, à la Salle des Fêtes de Jouac, avec plus de deux cent cinquante participants, le premier loto d'Avenir Foot 87 a connu un franc succès. Le dimanche 9 décembre, le club était présent au Téléthon d'Aixe-sur-Vienne et les U11 ont participé au Tournoi des P'tits loups » de Lafarge à Limoges (trois départements étaient représentés).

AVENIR FOOT 87

AAPPMA

Comme tous les ans avant l'ouverture de la truite en mars nous avons déversé 150 kgs de truites saumonées sur les rivières de notre secteur et 60 kgs, dotation de la fédération sur le parcours loisirs. Ces empoissonnements sont renouvelés en avril et mai.

En mai, l'école de pêche s'est déroulée sur 3 mercredis après midi au Lac de Mondon avec la participation d'une quarantaine d'enfants. Le Crétérium nord s'est tenu le mercredi 30 mai avec la participation de 26 espoirs de 6 à 11 ans et 7 cadets de 12 à 16 ans.

Cette école de pêche est reconduite cette année au mois de mai 2013, les dates vous seront communiquées dans vos écoles.

Le mardi 29 mai les moniteurs de pêche de la fédération sont venus à l'école primaire de Saint Sulpice et ont fait une journée de formation technique et pratique à deux classes, le matin à l'école et l'après midi à Mondon.

Pour l'Ascension concours de pêche à l'étang de Lavaupôt, mis à notre disposition par la famille BOUYAT, que nous remercions. Une quarantaine de pêcheurs se sont affrontés durant deux heures pour essayer d'attraper quelques unes des truites lâchées (30 kgs).

Le dimanche 1er juillet notre deuxième concours avait lieu à Mondon et ce sont une trentaine de pêcheurs qui ont participé.

Afin de réussir ces concours nous avons sollicité nos amis commerçants, assureurs et banquiers, nous profitons de ces lignes pour les remercier.

Nous pensons reconduire ces manifestations en 2013, soit le 9 mai à Lavaupôt et le 7 juillet à Mondon.

Cette année les cartes vont subir une légère augmentation, vous pouvez vous les procurer auprès de nos revendeurs habituels c'est à dire :

Chez Ophélie LOIZEAU, tabac loto, rue du Commerce à Saint Sulpice
Office de Tourisme, rue Jean Jaurès à Saint Sulpice
Annie MICHELET café tabac à Cromac.

Et bien sur chez vous par internet sur le site « www.cartedepeche.fr ».

Cette année encore la sécheresse d'été nous a fait quelques misères, surtout sur la Chaume qui a été coupée durant trois semaines.

Pour le confort de nos pêcheurs nous avons installé plusieurs échaliers sur la Chaume et la Benaize.

Nous espérons que vous serez toujours aussi nombreux en 2013 à prendre du plaisir avec votre loisir pêche et nous vous souhaitons une excellente et heureuse année 2013.

DUBRAC P.



ETAT CIVIL



NAISSANCES:

Le 22 Septembre 2012, est né à LIMOGES, Timéo FLEUR PHILIPPON, fils de Mr Sédric FLEUR et Katia PHILIPPON, domiciliés à Saint Sulpice Les Feuilles, Avenue de la Perelle

Le 03 Octobre 2012, est née à LIMOGES, Lola TROUVAT, fille de Mr Christophe TROUVAT et Sophie PENOT, domiciliés à Saint Sulpice Les Feuilles, rue Ferdinand Renault.

Le 03 Octobre 2012, est née à CHATEAUROUX, Julie SIMOND CHEMOUIL, fille de Mr Eric, FLOR SIMOND et Novat, Christelle, Laurence CHEMOUIL, domiciliés à Saint Sulpice Les Feuilles, avenue de l'Avenir.

Le 19 Novembre 2012, est né à LIMOGES, Léandre, Guy, Robert CHASSAGNE, fils de Mr et Mme Yvon CHASSAGNE, domiciliés à Saint Sulpice Les Feuilles, impasse des Bouguillons.

Le 27 Novembre 2012, est née à LIMOGES, Capucine PAPUCHON, fille de William PAPUCHON et Aurélie CAMUS, domiciliés à Saint Sulpice les Feuilles, Rue des Ecoles.



DECES:

Le 30 Septembre 2012 est décédée à Limoges, Christelle Lucette Odette DEVOGEL, sans profession, 33 ans, domiciliée à Saint Sulpice Les Feuilles, Rue du Commerce.

Le 21 Octobre 2012 est décédé à Saint Sulpice les Feuilles, Henri Marius Armand JINGEAU, retraité, 87 ans, domicilié à Saint Sulpice Les Feuilles, Le Noyer, Veuf de Jeannine DESCHAMPS.

Le 21 Novembre 2012 est décédée à Magnac Laval, Joséphine JAEGER, retraitée, 87 ans, domiciliée à Saint Sulpice Les Feuilles, Lavaupôt, veuve de René BOUCHENOIRE.



TEL: 05 55 76 73 32

FAX: 05 55 76 58 75

Com.sslf@orange.fr

www.st-sulpice-les-feuilles.fr

HORAIRES OUVERTURE MAIRIE

Du lundi au vendredi: 8h30-12h00 / 13h30-17h30

Le samedi: Sur Rendez - vous

FEVRIER

Samedi 16: Théâtre les Arnacois
au Foyer Rural

MARS

Vendredi 15: AG Crédit
Agricole au Foyer Rural

Samedi 16: Soirée Choucroute
Comité de Jumelage au Foyer
Rural

AVRIL

Dimanche 01: Thé Dansant - Comité de
Jumelage de Cromac

Dimanche 14: Randonnée Vélo du
Foyer Rural

MAI

Mercredi 08: Tournoi de Volley
Halle des Sports

Jeudi 09: Concours de Pêche
Lavaupôt

MAI

Samedi 11: Concours de Pétanque

Dimanche 12: Voyage du Foyer
Rural à Beaulieu sur Dordogne

Les 15, 22 et 29 Ecole de Pêche à
Mondon

Les 18 et 19: **La 40ème Nationale
d'Élevage** du Griffon Vendéen au
Terrain Route de Saint Hilaire

Lundi 20: Concours de Pétanque
Stade du Mondelet

MAI

Dimanche 26: Randonnée Vélo du
Foyer Rural

JUIN

Samedi 01: Fête du Théâtre et du
Karaté au Foyer Rural

Samedi 08: Concours de pétanque
stade du Mondelet

Samedi 15: Fête de la Danse

Samedi 29: Gala d'Accordéon
Terrain Route de Saint Hilaire

JUILLET

Samedi 06: Soirée des Pompiers
au Centre de Secours

Samedi 13 et Dimanche 14:

Brocante/Fête Foraine/Baptême de
Quad/Feu d'artifice etc.... Terrain
Route de Saint Hilaire

Dimanche 28: Loto du Foot
(AMS) au Foyer Rural



**Les 18 et 19 Mai: 40ème Nationale
d'Élevage du Griffon Vendéen
Terrain route de Saint Hilaire**



Directeur de la publication: Hervé BERNARD Maire de Saint Sulpice les Feuilles

Bulletin réalisé par: Alain JOUANNY, adjoint à la communication

Nelly CARMASOL, Catherine FILLOUX, Patricia MARTIN, Monique PINARDON. Conseillers à la communication.